

Droits en vigueur avant les droits
proposés dans la présente motion

Numéro tarifaire	Tarif de préfé- rence britan- nique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Tarif de préfé- rence général	Tarif de préfé- rence britan- nique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Tarif de préférence général
19200-1	12.1 p.c. 11.4 p.c. 10.7 p.c. 9.9 p.c. 9.2 p.c.	12.1 p.c. 11.4 p.c. 10.7 p.c. 9.9 p.c. 9.2 p.c.	35 p.c. 35 p.c. 35 p.c. 35 p.c. 35 p.c.	En fr. En fr. En fr. En fr. En fr.	12.1 p.c. 11.4 p.c. 10.7 p.c. 9.9 p.c. 9.2 p.c.	12.1 p.c. 11.4 p.c. 10.7 p.c. 9.9 p.c. 9.2 p.c.	35 p.c. 35 p.c. 35 p.c. 35 p.c. 35 p.c.	8 p.c. 7.5 p.c. — — —
19200-2	Autres que ce qui suit..... à compter du 1 ^{er} janvier 1984..... à compter du 1 ^{er} janvier 1985..... à compter du 1 ^{er} janvier 1986..... à compter du 1 ^{er} janvier 1987.....							
19200-4	Papiers de construction et papiers feutre de cons- truction, couchés ou non, saturés ou non, non coupés en fonction de dimensions ou de formes précises; carton-fibre, carton-paille, matériaux de revêtement et d'isolement, faits, en entier ou en partie, de fibres végétales, n.d., non coupés en fonction de dimensions ou de formes préci- ses; papier buvard, non coupé en fonction de dimensions ou de formes précises..... à compter du 1 ^{er} janvier 1984..... à compter du 1 ^{er} janvier 1985..... à compter du 1 ^{er} janvier 1986..... à compter du 1 ^{er} janvier 1987.....							
19200-5	Carreaux et panneaux amovibles, autres que des panneaux durs, pour plafonds, n.d..... à compter du 1 ^{er} janvier 1984..... à compter du 1 ^{er} janvier 1985..... à compter du 1 ^{er} janvier 1986..... à compter du 1 ^{er} janvier 1987.....							
19200-6	Carreaux et panneaux amovibles, autres que pan- neaux durs, pour plafonds, non coupés en fonc- tion de dimensions ou de formes précises..... à compter du 1 ^{er} janvier 1984..... à compter du 1 ^{er} janvier 1985..... à compter du 1 ^{er} janvier 1986..... à compter du 1 ^{er} janvier 1987.....							